

Club thérapeutique'

Je vous propose de faire une introduction sur la notion du « club thérapeutique ». Nous pourrions prendre un peu de temps après pour échanger nos idées.

1. Qu'est-ce qu'un club thérapeutique ?

Commençons d'abord par dire ce qu'un club thérapeutique n'est pas. Ce n'est pas un club de vacances, ce n'est pas un club de loisirs.

Ce n'est pas un modèle, ce n'est pas un truc qu'on peut copier-coller. Ce n'est pas une boîte qu'on installe et puis on dit, ça y est. Ce club thérapeutique est basé sur plusieurs principes, et introduit un processus, un mouvement qui peut s'installer, un organe qui doit s'inscrire dans une réflexion et une pratique continue. C'est un organe qui doit tenir compte du lieu précis, des gens concrets, d'un collectif à construire et reconstruire d'une façon permanente.

L'image qu'on peut utiliser est la suivante : ce n'est pas un distributeur de coca, mais un bar où l'on boit du coca et où l'on se rencontre. Et il y a des jours où la rencontre est fructueuse et des jours où la rencontre ne l'est pas. En tout cas, la possibilité de la rencontre est créée.

2. Les postulats des clubs thérapeutiques ?

- a. Un des principes qui sous-tend notre pratique est le constat que quand nous tombons malade, nous ne sommes pas que malades. Quand nous tombons malades, nous ne voulons pas n'être que des assistés. De ce fait, ça vaut la peine de créer des possibilités afin que nous puissions avoir une influence sur notre lieu d'hospitalisation ou notre quotidien. Ceci offre un effet de responsabilisation, en espérant que ça a un effet sur leur mieux-être, la pathologie, la pathoplastie. Il ne faut pas oublier que, si nous pouvons observer des symptômes qui sont liés à la maladie, il y a aussi des symptômes qui sont induits par le lieu, l'établissement. Comme par exemple, la passivité. La vie quotidienne, même si on a tendance à ne pas trop en parler, est d'une importance majeure, parce qu'elle est la toile de fond. On pourrait dire qu'elle a une influence majeure sur l'ambiance. L'ambiance est ce qui est déjà là. Insaisissable, mais primordial !

- Elle sous-tend l'ensemble des échanges entre les gens, un peu comme une musique de fond. Elle a des effets majeurs sur tout ce qui est du côté de l'humeur et de l'échange.
- b. Nous pouvons mentionner alors un deuxième principe : la question de l'accueil est primordiale et permanente. Il faut rester vigilant et disponible, ce n'est pas seulement le travail d'une personne, mais l'ensemble, les gens – peu importe leur statut – dans un lieu précis, aussi les patients entre eux. Le club thérapeutique renvoie au travail de cette dimension. Organiser, rencontrer mais aussi et surtout accueillir l'autre qui est étranger, l'étranger en nous.
 - c. Le club thérapeutique introduit aussi une troisième notion : être responsable de la responsabilité de l'autre. Pour sortir des projets qui dépendent du bon vouloir, du patronage, il nous faut des structures qui sont reconnues socialement. Quand la possibilité est organisée que nous pouvons avoir une influence sur notre entourage, cela doit pouvoir s'organiser d'une façon structurelle. La question est de savoir mettre en place de la participation réelle où chacun peut prendre une vraie place. Comment créer un espace qui n'est pas que club d'activité, mais qui permet un travail thérapeutique, pas trop pris dans un effet d'aliénation ? Je vois que quand un club thérapeutique existe dans un établissement, il peut créer un effet de recul, de tiers, d'ouverture. Ce tiers devient alors institutionnel, pas dépendant de personnes concrètes. Ceci a un effet sur l'ambiance, la capacité d'accueil, un effet sur les travailleurs et les patients, sur l'établissement. Un effet qui permet d'instituer des choses portées par des gens dans un lieu précis, dans des moments concrets. Mais il ne suffit pas d'avoir cette structure comme tel. C'est pour cela je parlais de principes à maintenir et discuter régulièrement pour les garder vivants.
 - d. Un 4^{ème} principe est la liberté de circulation, il faut la concrétiser et y veiller d'une façon permanente. Chacun doit pouvoir trouver son rythme et sa façon de participer d'une façon libre. Comme aussi la libre initiative. La question de la participation n'est pas que pratique, il faut un débat permanent sur le sens de ce que nous faisons.

Je pense que c'est ce message que je veux faire passer aujourd'hui. La question à ne pas oublier quand on parle de participation, ce sont ces principes qui colorent l'initiative : comme ceux que je viens de nommer : quand on tombe malade, on n'est pas que malade, la question de l'accueil, être responsable de la responsabilité de l'autre, la liberté de circulation. Ceci peut alors donner une ouverture sur une responsabilité maximale de chacun dans des décisions très concrètes et quotidiennes, sous-tendu par une circulation d'argent pour garder une vraie assise, accueil, liberté de circulation, liberté d'initiative, la rencontre, les liens, création d'un lieu qui compte et où les gens se sentent concernés, reconnus, tenant compte de l'ensemble.

Dans une organisation où l'efficacité règne, nous pouvons par boutade dire qu'il n'y a que peu de recul, les gens sont pris par la technocratie. Il y a peu d'espace pour une parole ou position plus libre, parce qu'il y a peu de place pour un « non » ou un « pas tout de suite ». Peu d'espace de jeu, peu d'espace psychique. L'opposition peut très vite être vécue comme attaque, mise en difficulté, ce qui engendre le fonctionnement avec le bouc-émissaire, qui sera un jour expulsé

pour régler le problème. Mais l'être humain est problématique, accueillir l'autre, aussi dans sa folie, c'est donner de la place à cette problématique. Signe qu'un espace est devenu thérapeutique, est la possibilité de pouvoir jouer. Jouer dans le sens de se mettre en question, se mettre en attente, sans se mettre en danger. Le club thérapeutique permet cet espace. Il permet la mise en conflit, la problématisation tout en respectant l'établissement et les personnes individuellement.

Avec l'aide d'un club thérapeutique, nous pouvons lancer plus facilement cette dimension de la rêverie, du partage de quelque chose qui pourrait se réaliser. Philippe Bichon a développé cela sous la notion de la fonction « du-club », en 1 mot, pour essayer de capter l'essentiel du club thérapeutique. Un petit groupe qui se réunit pour faire quelque chose. Ce moment de rencontre où l'on se dit « ah oui ! Nous avons envie de faire... » Un peu de rêverie et puis la suite : « Qui s'occupe de l'argent ? » « Qui préside notre petite réunion », « qui prend note »... Mais comment organiser cela d'une façon régulière, comment garder ouvert cette possibilité de l'émergence de quelque chose au plus proche du paysage de chacun ? Cet organe a cette particularité de pouvoir s'articuler avec la notion de narcissisme originaire, c'est-à-dire une structure psychique collective. Et dans ce sens, ce mouvement garde aussi cette particularité de la rêverie, de ce qui pourrait se faire, autour d'un café, on refait parfois le monde.

Le club thérapeutique est un organe vivant qui aide à initier des échanges, à plusieurs niveaux, autant la parole, que d'objets, entre ateliers, entre personnes, avec l'extérieur. Pratiquement, c'est le club thérapeutique qui a toute autorité de gérer les ateliers et activités au niveau de l'organisation et le financement. Il y a de ce fait régulièrement des réunions d'organisation des membres. En cas de vote, chaque personne, peu importe son statut, a une voix. Ces échanges sont d'autant de possibilités de créer du lien. Via le club thérapeutique, du lien est créé entre les soignants et les soignés. Mais, le club crée aussi d'autres liens : des liens entre les ateliers, entre les soignés... Il s'agit d'entretenir un processus « thérapeutique permanent », en impliquant les gens dans de vraies décisions, en tout cas des décisions qui ont des effets sur le lieu de vie. Dans ce sens, le club doit être une vraie société, et pas un atelier d'ergothérapie, avec une ouverture à la maladie mentale. Pour cela, il faut permettre de vraies décisions, et aussi de l'argent, des échanges qui comptent. Un club thérapeutique n'est pas un « club méditerranée ». Il n'est pas un passe-temps, ou pour le bien-être des patients, ce n'est pas dans le sens du loisir, même si la notion du plaisir peut être présente. La notion de la responsabilité y est présente, l'engagement pratique, du sérieux, aussi de responsabilité civile.

Dans beaucoup d'institutions existe la tendance très forte de cliver les gens en eux et nous, les travailleurs et les patients, comme s'il y a deux groupes. J'ai entendu par exemple récemment que dans un hôpital, il est mal vu de fumer sa cigarette avec les patients. Sur le plan structural, le club introduit du tiers en faisant exister des zones où il y a du « nous » travailleurs et patients ensemble, et ceci permet des découpages plus complexes. Faire exister un club est introduire d'une façon structurale, c'est-à-dire d'une façon reconnue et inscrite, aussi envers l'extérieur, un lieu qui décale la toute-puissance étatique, une hiérarchie verticale sans détour.

L'établissement qui accepte un club thérapeutique accepte de ne pas être tout. Il y a une dimension qui est de l'ordre symbolique dans le sens lacanien, la case vide qui permet de faire circuler les pièces du puzzle. Un établissement qui accepte un club thérapeutique est prêt à laisser un espace qu'il ne contrôle pas directement, à laisser tomber du pouvoir. En acceptant que ce club puisse créer des contrats avec l'extérieur, il donne une ouverture sur l'extérieur encore plus importante. Le club permet de dépasser des processus d'aliénation. Il met l'accent sur une participation commune, articulant la singularité de chacun, ça nous approche du collectif, et l'existence d'un lieu.

Cet organe peut soigner un établissement, en la rendant plus souple, plus accueillant, plus contenant. Il permet mieux aussi un « pouvoir-être » personnel et « pouvoir-faire » qui peut être en quelque sorte le prélude à une réappropriation de soi-même. De soi-même pour soi-même, de soi-même pour les autres et de soi-même pour le monde, le thérapeutique dans ce sens comme possibilité de soin.

3. Histoire des clubs thérapeutiques en France.

L'apparition de la notion de Club en France est la résultante de plusieurs courants, lié aussi à la psychothérapie institutionnelle :

- Le travail d'Hermann Simon, après la Première Guerre mondiale, soulignant l'intérêt de proposer aux patients hospitalisés une vie collective active, capable de lutter sans arrêt contre ce qu'il désigne comme les trois maux majeurs, qui sévissent à l'Hôpital, qui sont l'inaction, l'ambiance néfaste et le préjugé d'irresponsabilité jeté sur le malade.
- Les psychothérapies de groupe aux États-Unis à partir des années '30.
- Les activités extrahospitalières en Angleterre à la Tavistock Clinic, s'inspirant de Kurt Levin.
- L'« *occupational therapy* » ou « clubs sociothérapeutiques » créés en Angleterre sous l'impulsion de Bierer, l'importance prise par les méthodes dites actives dans le champ de la pédagogie avec Makarenko, Montessori.
- Le mouvement Freinet et les mouvements de jeunesse comme le scoutisme et le mouvement des Auberges de jeunesse.

À Saint-Alban, l'hôpital où travaillait Dr Tosquelles, dans les années 1940, ils ont créé le Club Paul Bavet à l'intérieur de l'hôpital. Un organisme collectif dans lequel participaient le personnel et les malades hospitalisés, afin de changer l'ambiance :

- Création d'une salle commune, avec un bar,
- vente type cafeteria,
- transformation de la « salle commune » et salle de réunions, de théâtre, etc.
- Organisation des sorties,
- participation à tous les ateliers d'ergothérapie.

En France, cela s'appelle une association loi 1901, c'est ce que nous appelons une ASBL, reconnu officiellement pour pouvoir gérer l'argent, vendre des objets, recevoir des dons.

Le club « Paul Bavet » s'est assez vite associé avec la « Société d'Hygiène Mentale du Centre » qui regroupait des activités dites « d'hygiène mentale ».

Ce n'est que vers 1952 que la Fédération des sociétés de Croix-Marine a commencé à exister. *« La Croix Bleu-Marine devenue par simplification Croix-Marine a été choisie par ses fondateurs en référence à la Croix-Rouge pour faire signe de souffrance psychique. »*

La Fédération de Croix-Marine est un mouvement national d'Associations et d'Établissements engagés dans des actions en faveur des personnes souffrant de troubles psychiques. En mobilisant les ressources de la communauté et avec les professionnels concernés, elle constitue une force de propositions et favorise les innovations en prévention, soin, réadaptation, réinsertion et réhabilitation.

En juillet 1953 à Pau, Tosquelles a proposé la création à l'intérieur des hôpitaux, d'un Comité Hospitalier. C'était donner la possibilité d'articulation et de gestion du club avec l'établissement et avec les problèmes extérieurs de reclassement.

En 1958² il y a un arrêté et un circulaire qui ont donné un statut juridique au Comité Hospitalier et le club thérapeutique.

² *L'arrêté du 4 février 1958* est relatif à **l'organisation du travail thérapeutique** dans les Hôpitaux psychiatriques.

Il précise d'une part que le **Médecin-chef** a seul, qualité pour décider la mise au travail d'un malade hospitalisé. Il est chargé de s'assurer des conditions générales de ce travail, en détermine pour chaque malade la durée journalière.

À la différence des mesures appliquées précédemment, **le travail des malades n'appartient plus à l'établissement.**

Les excédents de recettes vont devoir alimenter un **fonds de solidarité**, également constitué par une dotation inscrite au budget et financer des dépenses faites dans l'intérêt collectif d'un groupe de malades.

La circulaire du 4 février 1958 concerne principalement **les travaux effectués dans les ateliers dits médicaux** (distincts des travaux effectués dans les différents services généraux de l'établissement).

L'association est présentée comme un organisme plus souple auquel on peut avoir recours pour la prospection des marchés extérieurs et la recherche de débouchés aux **objets fabriqués** pour tenir le **rôle de l'employeur** pour le travail à façon pour gérer le **fonds de solidarité** pour jouer « un **rôle dans l'organisation de la vie sociale** dans le service ou l'établissement en se chargeant de l'organisation de manifestations diverses telles que sorties collectives, kermesses, compétitions sportives, etc. »

Cette association se constitue, dit le texte, comme « Amicale des malades ou anciens malades », Société de Patronage ou association filiale des Sociétés de Croix Marine. Elle doit passer une convention avec l'établissement, fixant précisément les attributions de l'association et la répartition des tâches entre celle-ci et l'établissement.

Cette association est au départ composée de soignants et autant que possible de personnes extérieures au monde des soins. Elle constitue un Comité Hospitalier qui passe une convention avec l'établissement où il est implanté. Cette convention prévoit la mise à disposition du personnel pour le fonctionnement de l'association, des locaux attribués et les charges qui éventuellement incomberont à l'association. Le Comité crée en son sein un club thérapeutique, dont l'un des objectifs essentiels est de responsabiliser les malades dans l'organisation de la vie quotidienne du service, des loisirs, des ateliers...

Une convention est signée entre l'établissement et l'association. Elle précise les modalités de mise à disposition par l'établissement d'équipements, de moyens matériels et financiers et les conditions de leur utilisation par l'association. Elle indique les conditions dans lesquelles le personnel hospitalier peut contribuer au fonctionnement et aux activités de l'association.

Il est composé de soignants et de patients, voire de patients seuls. Les soignants sont là en tant que conseillers. Un président, un secrétaire et un trésorier sont élus. Une assemblée générale a lieu chaque semaine. C'est le moment où les membres peuvent débattre et prendre des décisions concernant les orientations du club.

L'objectif immédiat est d'organiser la vie quotidienne en assumant la responsabilité des achats et des dépenses de chaque atelier (cafétéria, atelier créatif, journal...). Ces lieux où l'argent est gagné autorisent des activités qui en dépensent (sortie, repas...).

Les objectifs sous-jacents sont de proposer une « tablature institutionnelle d'espaces et de temps » possiblement utilisables par le patient, de vivifier l'ambiance dans laquelle se passent les soins en limitant les attitudes de dépendance vis-à-vis des soignants. En effet, cette stratégie permet d'introduire de la différence entre les moments de la journée et amène le patient à choisir, aller ou ne pas aller au club. Le négatif est à prendre en compte. Les dysfonctionnements ont un effet thérapeutique. D'autre part, **responsabiliser le patient** dans le but de soigner l'hôpital en luttant concrètement contre les mécanismes d'aliénation. Un club soigne l'ambiance et l'hôpital lui-même. La cogestion des patients et du personnel transforme radicalement la relation entre les soignés et les soignants.

Ces objectifs sous-jacents sont fondés sur les relations complémentaires directes et indirectes. C'est-à-dire la situation où quelqu'un rentre en relation avec un autre, via un objet institutionnel ou une fonction institutionnelle.

On se sert des objets pour faire du lien. « Achetez des chaises pour parler sinon ça ne sert à rien ». : « l'homme ne vit pas dans un milieu ou un environnement auquel il doit s'adapter sinon périr, l'homme habite un monde qu'il construit avec les autres hommes. » C'est dans ce sens que les clubs peuvent avoir une efficacité, offrant une possibilité de partager, d'être avec autrui.

En France, il n'existe pas beaucoup de club thérapeutiques et même si la structure est la même, le fonctionnement concret de chaque club diffère.

4. En Belgique

À La Traversière nous avons un club thérapeutique, mais pas dans le sens officiel comme en France. L'établissement accepte une association à l'intérieur qui gère l'argent des ateliers et des activités, et qui décide elle-même de la distribution des budgets. À l'intérieur, ce club est reconnu par l'ASBL. À l'extérieur, il existe cette reconnaissance indirecte par l'Interclub, mouvement qui existe depuis plus que dix ans, et qui regroupe des initiatives d'autres clubs thérapeutiques de ce type en Belgique. Nous sommes une dizaine de clubs thérapeutiques en Belgique.

Nous avons aussi parmi les résidents dans notre communauté thérapeutique la Traversière, et au centre du jour la Fabrique du pré, un président, un trésorier et un secrétaire, soutenu par les membres de l'équipe. Ces gens sont élus dans leur fonction une fois par an. La fonction présidentielle permet des détours, mais garde la pertinence. La fonction du secrétaire garantit la fonction du lien, la mémoire et l'inscription des décisions. La fonction de trésorerie s'occupe de l'argent et le retour des tickets, nécessaire pour l'établissement. Les ateliers et activités doivent venir parler de leurs dépenses au club et au trésorier. Ex accueil des nouveaux.

**Freek Dhooghe,
Responsable thérapeutique à « la Traversière » de Nivelles.**